

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 100 (2002)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: FVG/STV : Fachgruppe Vermessung und Geoinformation = GIG/UTS : groupement des ingénieurs en géomatique

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Martin Gilg fornisce alcune indicazioni sul proseguimento delle giornate.

In conclusione il presidente ringrazia il CO delle Giornate geomatiche, in particolare i due soci ASTC Cédric Péclard e Martin Gilg, le commissioni, i membri delle commissioni, i partecipanti ai progetti e i colleghi del CC, tutti gli ospiti che con la loro presenza danno prova del loro interesse nei confronti dell'associazione, tutti i soci che hanno partecipato a quest'AG.

Per il verbale: Franziska André

FVG/STV / GIG/UTS

Fachgruppe Vermessung und Geoinformation

Groupement des Ingénieurs en Géomatique

www.fvg.ch
www.gig-uts.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du GIG

Vendredi 14 juin 2002 à Fribourg dans le cadre des 100 ans de la géomatique

1. Approbation de l'ordre du jour

Notre président Didier Jotterand nous souhaite la bienvenue et ouvre la 32^{ème} Assemblée générale ordinaire du GIG à 10h20. Il demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée, l'Assemblée générale peut donc commencer.

2. Liste des présences

Le président remercie les personnes déléguées qui ont eu la gentillesse de répondre à notre invitation, à savoir: M. Jean-Philippe Amstein de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, M. Maurice Barbieri, représentant du comité de l'IGS, M. Paul-Henri Cattin, professeur et chargé de mission de la filière géomatique à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Etat de Vaud, M. Richard Ogay, professeur de la filière géomatique à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Etat de Vaud.

Le président excuse ensuite les personnes suivantes: Madame Moniquer Ryf, secrétaire romande de l'UTS, Madame Marie-Claude Fiaux, qui assure le secrétariat du bureau romand de l'UTS ainsi que celui de notre groupement pro-

fessionnel, M. Martin Mäusli, président de l'association suisse des professionnels de la mensuration, M. Jakob Günthardt président du groupement professionnel suisse-allemandique des Ingénieurs en géoinformatique de l'UTS, M. René Sonney, président de la société suisse des mensurations et améliorations foncières, neuf membres du GIG.

Le cahier des présences circule dans la salle, le président prie les membres ainsi que les invités de bien vouloir inscrire leur nom. On dénombre 30 personnes dans la salle.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 18 mai 2001 à Vétroz

Thierry Schmidlin, secrétaire du groupement, lit le PV à l'assemblée. Celui ne suscite aucune remarque. Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents avec remerciement à son auteur.

4. Rapport du comité du GIG

Le comité s'est réuni à cinq reprises depuis la dernière assemblée générale. Outre ces réunions, chaque membre du comité a œuvré dans des groupes de travail et représenté le GIG à différentes manifestations où nous étions invités.

Ces activités et représentations se résument ainsi:

Adaptation des lois cantonales en relation avec l'OMO et l'OTEMO

Dans le canton de Vaud, nous avons déposé un recours auprès du TF pour adapter la législation cantonale. Ce point vous sera détaillé au point 11 de notre ordre du jour.

Dans le cadre d'une consultation préalable à une modification de l'OMO-OTEMO, votre comité s'est opposé au maintien de la couche «points fixes» dans les couches réservées aux seuls ingénieurs-géomètres brevetés. Procédure à suivre.

Séminaire police des constructions du 14 mars 2002

La mise sur pied du séminaire a mobilisé d'importantes ressources. Le séminaire s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation de 160 personnes représentant plus de 100 communes. Un bénéfice financier de CHF 6500.- se dégage de cette journée mais également un bénéfice non quantifiable en terme d'image pour le GIG. Un grand merci est adressé à Pascal Brandt pour son important travail. Un article concernant ce séminaire est paru dans le MPG du mois de juin 2002, un second article est également paru dans la RTS de juillet 2002.

Coordination avec nos collègues du groupement suisse-allemandique

Nous avons rencontré nos collègues du comité FVG/STV le 22 novembre 2001 à Muttenz. Nous avons décidé d'une rencontre annuelle pour des échanges de vue sur la politique associative de nos groupements et nous avons également décidé d'une information systématique des diverses actions entreprises par chacun.

Représentation du GIG à différentes manifestations

Les membres du comité se sont répartis ces journées, à savoir:

- 16 janvier 2001, Participation à la présentation des diplômes Eivd, remise du prix du GIG
- 3 avril 2001, Séance du PR Group à Soleure
- 5 avril 2001, Participation à la présentation des diplômes EPFL
- 23 avril 2001, Séance des présidents romands UTS
- 11 et 12 mai 2001, Congrès UTS à Lugano
- 18 mai 2001, Assemblée générale du GIG à Vétroz
- 1 et 2 juin 2001, Journée de la géomatique à Bad Ragaz
- 7 et 8 septembre 2001, Conférence des présidents UTS à Pfäffikon
- 11 septembre 2001, Séance du PR Group à Soleure
- 29 octobre 2001, Séance des présidents romands UTS
- 8 novembre 2001, Séance des présidents de géomatique suisse à Soleure
- 22 novembre 2001, Séance de coordination avec nos collègues du FVG/STV
- Représentation du GIG à la commission de surveillance des cours d'introduction pour apprentis.

Le président nous oriente ensuite sur les objectifs pour l'année 2002:

- Maintenir et renforcer les liens avec nos collègues suisse-allemandiques, afin que les ingénieurs ETS-HES de Suisse coordonnent au mieux leurs interventions au niveau des associations faitières (PR-Group, conférence des présidents de géomatique)
- Poursuivre nos démarches en Suisse romande pour ouvrir l'accès aux marchés publics pour nos membres
- Poursuivre notre collaboration avec l'Eivd dans la mise sur pied de cours de formation continue, de poursuivre notre action de soutien et de partenariat avec la filière géomatique.

Voici donc, en résumés quelles ont été les activités du comité pour cette année 2001 et nos objectifs pour 2002. Le président termine ce point en remerciant ses collègues du comité et des commissions pour leur disponibilité et leur travail.

La parole n'étant pas demandée, le rapport du comité est accepté à l'unanimité des membres présents.

5. Rapport du caissier et des vérificateurs (sur les comptes de l'exercice de l'année 2001)

Didier Jotterand passe la parole à Stéphane Bovier, le caissier, ainsi qu'aux vérificateurs de comptes. Le caissier nous commente en détail les différents comptes du bilan et de l'exercice. Les résultats 2001 sont légèrement déficitaires. La diminution de fortune s'élève à CHF 259.10. La fortune au 31 décembre 2001 se monte à CHF 24469.25.

Les vérificateurs de comptes MM. Dominique Andrey et Guy Fritsché se sont réunis avec le caissier. Monsieur Dominique Andrey, rapporteur, précise que les comptes sont clairs et précis. Il propose d'en donner décharge au caissier et au comité.

La parole n'étant pas demandée, les comptes 2001 sont acceptés à l'unanimité des membres présents avec remerciements à leurs auteurs.

6. Budget et cotisation pour 2002

Stéphane Bovier nous présente le budget 2002. Celui-ci présente un bénéfice de CHF 5750.- qui provient en particulier du séminaire de police des constructions. Au vu de cette situation des avoirs du GIG, les cotisations resteront inchangées (CHF 50.-) pour l'année 2002.

La parole n'étant pas demandée, le président clos la discussion et soumet le budget 2002 à l'assemblée. Le budget 2002 est accepté à l'unanimité des membres présents.

7. Nomination des vérificateurs de comptes

La proposition du comité est la suivante: Monsieur Guy Fritsché devient 1^{er} vérificateur des comptes et Monsieur Stany Luyet devient 2^{ème} vérificateur. Monsieur Jean-Frédéric Sierro est proposé comme vérificateur suppléant. L'assemblée confirme par acclamation ces trois vérificateurs et le président remercie Monsieur Dominique Andrey pour les services rendus à notre groupement.

8. Admissions – démissions

Le président nous informe que le GIG compte actuellement 104 membres. Les mouvements ont été les suivants cette année.

Admissions:

Neuf nouveaux membres se sont inscrits au GIG cette année et sont élus par acclamation: Christel Gotofrey, Léonie Crevoisier, Damien Gohl, David Varidel, Riccardo Madonna, Domenico Pilusi, Ludovic Chappuis, Joël Badini, Benjamino Meneguzzi.

Démissions:

Bernard Henchoz, Etienne Grellet, Thierry Lavanchy, Boubaker Mankai, Frédéric Sollberger, Dietrich François, Olivier Buchs.

9. Election du comité et du président

Le président nous informe que selon nos statuts, le comité est élu pour un mandat de deux ans. Cette année est une année de réélection. Le comité a pris note de la démission de deux de ses membres. Il s'agit de Gilles Blatt et du président Didier Jotterand. Pour les remplacer, le comité s'est approché de deux nouveaux membres. Il s'agit de MM. Raphaël Chevailler et Ludovic Péguiron. Pour succéder à la présidence de Didier Jotterand, le comité propose Monsieur Yves Ménétrety.

Le comité propose ensuite à l'Assemblée générale une élection en trois parties:

1. Réélection des membres de l'ancien comité se présentant pour un nouveau mandat.
2. Election de deux nouveaux membres.
3. Election du nouveau président.

Par acclamation et à la majorité absolue, l'Assemblée générale élit:

1. en bloc les membres qui sont d'accord de prolonger leur mandat. Il s'agit de Thierry Schmidlin, Philippe Herren, Stéphane Bovier, Pascal Brandt et Yves Ménétrety.
2. Raphaël Chevailler et Ludovic Péguiron comme nouveau membres.
3. Yves Ménétrety à la présidence.

Didier Jotterand félicite le nouveau comité et le nouveau président du GIG.

10. Rapport de l'expert aux examens de l'EIVD

Yves Ménétrety, Didier Jotterand et Thierry Schmidlin ont suivi les défenses de diplôme le 25 janvier 2002 à l'Eivd à Yverdon-les-Bains.

Yves Ménétrety nous rapporte que ce fut une excellente volée puisque 12 candidats sur 13 ont soutenu leur défense avec succès. Il s'agit de Madame et Messieurs: Léonie Crevoisier, Joël Badini, Etienne Borloz, Ludovic Chapuis, Damien Gohl, Pierre-Alain Jan, Riccardo Madonna, Laurent Meneguzzi, Miki Perroud, Domenico Piluso, Raphaël Seuret, David Varidel. Cette année, le prix du GIG a été décerné à Raphaël Seuret.

Le GIG félicite ces 12 nouveaux ingénieurs HES

en géomatique et leur souhaite une fructueuse carrière professionnelle.

11. Recours UTS contre les législations cantonales relatives à la mensuration officielle

Le président nous rappelle les points suivants: L'OMO et OTEMO sont entrés en vigueur en 1992, dix ans après, le canton de Vaud n'avait toujours pas adapté sa législation.

Lors de notre dernière assemblée générale le 18 mai 2001 à Vétroz, nous étions confiants quant au dénouement des négociations afin de permettre aux ingénieurs HES en géomatique de déposer des plans d'enquête dans le canton de Vaud. A notre totale stupéfaction et contrairement aux engagements pris par M. Bieler (conseiller d'Etat, chef du département des infrastructures) les modifications publiées dans la FAO concernant le RATC ne permettaient toujours pas aux ingénieurs HES en géomatique de déposer un plan d'enquête. Le comité du GIG, avec le soutien financier de l'UTS (environ CHF 15 000.-) a donc décidé de recourir contre cette décision. La seule voie de recours était de déposer un dossier auprès du Tribunal Fédéral. Ce que nous avons fait le 2 juillet 2001 en déposant un recours de droit public contre le règlement RATC adopté le 14 mai de la même année par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. Il s'en est suivi la réplique du canton de Vaud, le 4 octobre 2001, suivie de notre réponse à la réplique, le 7 novembre 2001. Le 15 janvier 2002, nous avons reçu les déterminations du Conseil d'Etat du canton de Vaud. Le GIG ainsi que l'UTS attendent maintenant la décision du Tribunal Fédéral. La réponse est attendue dans les 18 mois à venir...

Le président ouvre la discussion sur ce recours au TF:

Monsieur R. Rossel nous fait un bref historique concernant ce sujet épineux. Il nous fait remarquer que ce dossier est à l'ordre du jour depuis bientôt 30 ans.

Monsieur J.-P. Amstein nous rappelle que le brevet est ouvert à tout le monde. Il faut remplir un certain niveau de connaissance pour se présenter aux examens. L'obtention de la patente n'est pas liée à une école. En Suisse allemande, plusieurs ingénieurs HES se sont déjà présentés avec réussite à ces examens de la patente.

Monsieur R. Rossel demande si la patente reste indispensable pour pratiquer dans la mensuration. Monsieur J.-P. Amstein répond par l'affirmative, c'est une preuve de sécurité comme le brevet pour un avocat.

Didier Jotterand clôt ce point en indiquant que

le GIG ne remet pas en question la nécessité de la patente. Notre groupement remet toutefois en cause les conditions d'admission pour les titulaires d'un diplôme HES. Le GIG va s'engager à travailler pour que la formation HES prépare à l'accès de la patente en proposant des cours ou des modules de formation.

12. Divers et propositions individuelles

A la connaissance du président et à ce jour, aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité mais il donne volontiers la parole à celui qui désire la prendre:

Monsieur Paul-Henri Cattin nous présente les salutations de l'Eivd. Il nous prie d'excuser Monsieur René Oguey, Doyen de la section, qui est retenu à Yverdon-les-Bains pour célébrer les 25 ans de la section Génie civil. Il nous fait ensuite part des points suivants:

- 23 étudiants de 1ère année ont commencé les cours en section géomatique. C'est une excellente participation et l'école s'en réjouit.
- Les sujets de diplômes émanent de plus en plus du monde privé et il demande à l'assemblée de ne pas oublier cette possibilité pour des travaux de recherche.
- Les missions de l'Eivd sont la recherche, la formation continue et des prestations de service.
- L'audit de la section géomatique s'est soldé par la note B ce qui est excellent. Monsieur B. Merminod présidait cette commission d'experts. C'est l'analyse fédérale qui décidera de l'avenir de la filière.
- Une nouvelle filière pourrait voir le jour à l'Eivd. Il s'agit d'une filière en environnement construit et géoinformatique. On y retrou-

verait des sections d'écotechnologie, construction-infrastructure et géomatique.

Monsieur M. Barbieri nous présente les salutations de l'IGS. Il tient à remarquer l'excellente santé financière de notre groupement. Il est aussi surpris par le nombre croissant de nos nouveaux membres. Il termine son message en nous indiquant que les défis prochains de la profession sont la formation et notre position dans l'Europe.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée générale à 11h30. Il nous remercie de notre attention et de notre participation. Il nous invite à participer aux festivités préparées pour les 100 ans de la géomatique.

Thierry Schmidlin, Secrétaire

Zum Jubiläum "100 Jahre Geomatik Schweiz" bietet Ihnen die allnav eine einmalige Sonderaktion.

swipos-Rover

mit einem Jahr kostenloser Nutzung des swipos-Dienstes von swisstopo (Bundesamt für Landestopographie)

Das einsatzbereite und umfassende Komplettpaket:

- 1 GPS Trimble 5700
 - 1 Controller mit Win CE (TSCe)
 - 1 Siemens GSM-Handy (ME45)
 - 1 Kohlefaserstab mit Streben
 - 1 Bürosoftware (TGO)
 - 1 Jahr kostenloser swipos-Dienst*
- *eigene, für Trimble optimierte Zugangsnummer

Wahlweise auch mit:
- „OnLine-Fineltra“
- Geoidmodell von swisstopo
- Integriertem Funkmodem

Effizientes Arbeiten und mehr Motivation dank:

- DXF-Datei als Hintergrundinformation auf Controller
- Einfache Bedienung über Tastenfeld oder Touchscreen
- 100% wasserdicht, schwimmfähig
- Grenzenlose Kommunikation dank Windows CE und Datenhandy
- Praxistaugliche Stablösung, wahlweise auch mit Rucksack lieferbar
- Keine eigene Referenzstation notwendig

Profitieren auch Sie von diesem einmaligen Angebot. Rufen Sie uns an.



allnav • Obstgartenstrasse 7 • 8035 Zürich • Tel. 043 255 20 20
allnav@allnav.com • www.allnav.com
Baden-Württemberg: 71522 Backnang • Tel. 07191 734 411

